

Pardevant et tous 132e Nicolas
Forstall Receveur Perpetuel, Com-
mandant Civil et militaire du Port
de Sagoupa - s'entendent en
personne le Moussi Robert Brazil
qui de son bon gré, propre mouve-
ment s'oblige et s'engage à faire
dans la Ciguiere de la Prairie basse,
pousser 120000 de la quantité
de quatre mille pieux de cèdre
de couverture de dix pieds de long,
et marchands, livrables dans ladite
Ciguiere de la Prairie basse d'ici
au quinze du mois de Décembre
prochain, à raison de cinq piastres
le cent payable en argent ayant
cours. Ledit cedit quatre mille
pieux finis, et au cas que ledit
Robert Brazil ne s'oblige la
quantité dite, et au temps fixé,
il payera audit 120000 de la
somme de cent piastres. Les
pieux de huit pieds seront
payés à raison de quatre piastres
le cent.

Car ainsi a été convenu entre
ledit portier qui renonce
à tout Contraven.

fait et passé en notre Comté
de Commanement en présence
des Sieurs Brunet & Chabot qui
avec ledit Robert Brasil et
Thomas Hill ont signé & sous
Commançant le vingt deuxième
jour du mois d'octobre de l'année
mil sept cent quatre vingt huit.

Chabot

Brunet

Rob^t Brasil
marque ordinaire
du S^r Thomas Hill

N^o Forstall